

Dimanche 18 juin 2023

Monsieur le Préfet,  
Monsieur Guérin, représentant Madame la Directrice des services académiques de l'Education Nationale,  
Monsieur Nouvel Directeur diocésain de l'enseignement catholique  
Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,  
Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif,  
Mesdames et Messieurs les por-drapeaux,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,  
Chers collègues, chères lauréates et chers lauréats vendéens,  
Mesdames et Messieurs.

Un grand merci Monsieur le Préfet de nous accueillir ce matin, dimanche 18 juin dans ce beau salon Erignac, pour la remise des prix départementaux du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Dans cette cérémonie, tout fait sens : la date, le lieu, les participants.

La date n'est pas anodine : journée nationale de commémoration de l'Appel à la Résistance du général de Gaulle, le 18 juin 1940, depuis les ondes de la BBC, c'est bien parce qu'elle est l'acte fondateur de la résistance française, que les Combattants volontaires de la résistance vendéens l'ont très tôt choisie comme rendez-vous annuel de la remise des prix du CNRD.

En 1957, Armand Giraud, résistant-déporté, crée à Luçon, un concours scolaire de la Résistance et de la Déportation. Avec Monsieur Brizard, professeur d'histoire au lycée de Luçon, ancien membre du comité de libération, Marcel Bousseau, pharmacien, ancien déporté et Ménoti Goisset, professeur à Pétré, président de l'Amicale du groupe L4, ils réunissent, un jeudi après-midi, tous les scolaires de Luçon pour leur parler de leur engagement dans la Résistance et de son idéal toujours vivant, leur posent ensuite quelques questions à l'écrit et récompensent les meilleures copies. Ils recommencent tous les ans, jusqu'à ce qu'en 1961, le concours devienne concours national.

Dès lors, en 1962, Le comité départemental du CNRD est créé, Armand Giraud en a été le 1<sup>er</sup> président jusqu'en 1987, date à laquelle le colonel Gérard Prouteau, lui succède jusqu'à son décès en 2017.

Né en 1921 et originaire de la côte vendéenne, Gérard Prouteau suivait une formation spécifique dans l'artillerie à l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun en 1940. En juin, il

participe avec 10 de ses camarades à la défense de l'Ecole et aux combats retardateurs face aux troupes allemandes.

A propos de ces journées, il écrivait : « Nous n'avons pas entendu l'Appel du général de Gaulle. Nous n'avions pas de matériel radio... C'est une brave dame qui écoutait son gros poste radio à lampes et qui nous avait apporté un peu de ravitaillement, qui nous simplement : « il y a un général qui est à Londres qui n'accepte pas l'armistice et qui demande à tous les militaires de se joindre à lui pour poursuivre la lutte. ». Compte tenu de ma formation militaire, je ne pouvais accepter la défaite et au fur et à mesure que, par les informations que nous pouvions recueillir, les objectifs que développait le général de Gaulle se précisaient, je considérais que je devais tout mettre en œuvre pour me donner les capacités de poursuivre le combat sous quelque forme que ce soit et d'emblée, je considérais le général de Gaulle comme mon chef. »

Sous l'impulsion d'Armand Giraud et du colonel Prouteau, c'est ici dans les salons de la Préfecture que sont remis les prix départementaux du CNRD, chaque 18 juin, depuis 1962.

Ce lieu, le salon empire de la Préfecture, sans doute un des plus prestigieux de notre département, n'en est donc pas moins symbolique.

Pendant la guerre, la Préfecture a servi de couverture à de jeunes agents de la Résistance, tels Gaston Marceteau ou Jacqueline Dervieux, qui, sous couvert d'un poste administratif, étaient impliqués dans des réseaux résistants.

Jacqueline Dervieux, née en 1923, centenaire en juillet prochain, écrit à ce propos :

« Je crois que ma résistance a commencé le jour où j'ai bousculé un officier allemand. C'était après l'appel du 18 juin car la voix du général de Gaulle venue de Londres nous avait un peu plus motivés.

Cela se passait à la préfecture de la Roche-sur-Yon, où j'étais employée. L'Allemand a réclamé des excuses et j'ai refusé. J'ai eu droit à une sévère remontrance du chef de cabinet. Je n'ai pas parler de cet incident à la maison. » ,

« A la préfecture, au bureau du Cabinet où j'aidais au dépouillement du courrier, je subtilisais les lettres de dénonciations malheureusement trop nombreuses et je les jetais dans les toilettes après les avoir coupées en petits morceaux.

J'empruntais également les cachets et les tampons de la préfecture pour aider des amis à fabriquer de faux papiers. »

La Préfecture c'est également ce matin, la maison commune de toutes les composantes de notre société, celle qui donnent sens à la démocratie. Autour de vous, collégiens et lycéens, de vos familles, de vos enseignants, de vos chefs d'établissement, se retrouvent celles et ceux qui, avant même de vous remettre des prix, œuvrent, chaque année, en étroite synergie à la mise en œuvre du concours dans notre département. Aux côtés des services de l'Etat, représentés votre cabinet, Monsieur le Préfet et par la délégation Académique

de l'Education Nationale, sont représentés les collectivités territoriales, les services départementaux des Archives et de l'Office National des Combattants et victimes de guerre, les associations qui représentent les ordres nationaux de la Légion d'honneur et des Palmes académiques et toutes les associations de mémoire qui sont les piliers indéfectibles du comité départemental.

Si cette cérémonie a toute sa place ici et maintenant, c'est pour remercier ce bel aréopage.

Mais l'image est troublante. Le thème 2023 du CNRD nous donne à voir une singulière mise en abyme, celle qui nous amène à réunir : des enseignants, professeurs d'histoire, de lettres, documentalistes et des élèves, collégiens et lycéens qui ont travaillé pendant plusieurs mois, en 2023, sur des enseignants, instituteurs et professeurs et des élèves, lycéens et étudiants, qui, entre 1940 et 1945, se sont engagés dans la Résistance, parce qu'ils refusaient la défaite de la France et l'occupation allemande, parce qu'ils n'acceptaient pas que toutes les bases fondamentales de la démocratie aient été supprimées par le régime du Maréchal Pétain, parce qu'ils ne supportaient pas l'injustice et les persécutions subies par les Juifs.

Ce fut le cas de Gaston Marceteau, il a 16 ans en 1939, est lycéen à la Roche sur Yon. En juin 1940, son père, ancien combattant de la Grande Guerre, vit très mal l'armistice. « *Ce sera inacceptable* » dit-il à son fils, lorsqu'il voit les soldats allemands se pavaner sur la place Napoléon. Ainsi, dès 1940, Gaston a des contacts avec Louis Valentin du réseau Armée Volontaire. En février 1941, il rejoint André Péchereau dans le réseau Renard et s'engage dans les FFC.

Curieux et passionnés d'histoire, vous vous êtes appliqués à reconstituer leurs parcours en travaillant avec des documents tirés des archives municipales ou départementales, en rencontrant Line Roux venue dans votre établissement, pour vous parler de ses parents, en visitant le musée de la Résistance et de la Déportation de Madame Gouin Grousset, en utilisant les portraits de Résistants publiés sur le site de l'AMRDV, [Vendeeresistance.fr](http://Vendeeresistance.fr). Vous vous êtes tellement imprégnés de leurs histoires, que certains d'entre-vous se sont même identifiés à eux, produisant des travaux collectifs tout autant historiques et mémoriels qu'inventifs et sensibles.

Parmi ceux qui vous ont particulièrement inspirés, aussi bien dans vos productions collectives qu'individuelles, on pourrait citer :

Alfred et Odette Roux, tous deux instituteurs, nommés à Aziré-de-Benet, en 1940. En janvier 1941, contactés par un responsable communiste clandestin, Alfred Roux diffuse des

tracts, imprimés dans les Deux-Sèvres et transmis par des cheminots. Il les distribue, la nuit, avec son voisin Yves Renaud. Début 1942, ils impriment dans l'école, puis diffusent un journal clandestin, intitulé L'instituteur patriote.

De son côté, Armand Giraud, formé à l'Ecole Nationale Supérieure de La Roche-sur-Yon, est Directeur d'école et secrétaire de mairie à Sainte-Hermine de 1928 à 1941. C'est à ce poste qu'il organise l'accueil des réfugiés ardennais en 1940. En 1941, il est démis d'office par le régime de Vichy en tant que franc-maçon. Dès lors et jusqu'à son arrestation en 1943, il monte un réseau de renseignements pour Libération-Nord et organise des parachutages.

Alfred, Odette et Armand sont arrêtés en 1943. Armand Giraud est déporté à Buchenwald, Alfred Roux est mort, sans doute des suites des tortures subies à la prison de la Roche sur Yon. Seule Odette a pu continuer ses actions dans la résistance jusqu'à la fin de la guerre. Inlassablement, et tant qu'ils en ont eu la force, tous les résistants-déportés ont sillonné notre département pour rencontrer des collégiens et des lycéens et transmettre leur histoire et les valeurs pour lesquelles ils avaient combattues au risque de leur vie.

Par l'engagement de vos enseignants pour continuer à faire vivre ce concours, par votre participation nombreuse et la qualité de vos productions, par votre présence ce matin, vous leur prouvez que leur message fait toujours sens.

Mis à part, celles et ceux d'entre-vous qui étaient en terminale cette année et pour lesquels l'aventure scolaire du CNRD s'arrête, pour tous les autres, il est possible de se réengager en 2024, sur le nouveau thème qui est « Résister à la déportation en France et en Europe » et de se redonner rendez-vous l'an prochain, même lieu, même date.

Mais pour l'heure, bravo à vous toutes et tous, car « Quoi qu'il arrive la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ! »

Merci pour votre attention.